



Comment faire face a un propriétaire malhonnête?

Par **jeny_old**, le 12/12/2007 à 13:11

Bonjour,

Je vais quitter mon logement dans lequel nous vivons moi et mon ami depuis octobre dernier.

Quand nous sommes rentré dans ce F2 le propriétaire n'a pas fini l'état des lieux d'entrée (qui n'est donc pas signé de ma part), il y avait un gros problème d'électricité, une prise faisait sauter tous les plombs, il devait venir faire réparer ca n'a jamais été fait! Les quittances de loyers je les avais que si je les demandais ts les (6 mois)et l'état de l'appartement n'était pas parfait, pas de réagréage au sol, un lino en mauvaise état, des trous de vis partout dans les murs, etc, un bout de paier arraché dans la chambre...

J'ai posé mon préavis le 1er du mois et versé le loyer de ce même mois, en accorde, je lui est trouvé une 50aines de personnes qui ont visité l'appart, il peut donc remettre quelqu'un dedans rapidement et donc annulé mon préavis qui est de 2 mois.

Hors, le problème est que nous avons refait l'entré(les chat avaient aimé le papier!)avec du lino et posé du lambris, c'ets un état propre mais il reproche à mon homme qui faisait ca pour la 1ère fois d'avoir pas été assez minussieu! de plus il veut qu'on refasse le papier de lachambre pour des boutr arraché sur le bas, on c'est dit qu'on allait également mettre du lambris ou un autre papier et séparé d'un baguette, mais non il vaut qu'on refasse tout le papier!

C'est une situation pas cool pour nous et il nous affirme qu'il a le droit de nous imposer ca, que de toute façon, les quittance de loyer c'est pas obligatoire et esquive les ujet de l'att des

lieux d'entrée et de la prise qui fait tout sauté.

Comment peut-on s'en sortir? peut-on refuser les travaux qu'il nous demande avec tous les éléments que je vous ai donné plus haut? (pour info, j'avais demandé de finir l'atta des lieux). Je vous remercie vivement pour votre réponse car j'aimerais pouvoir me défendre face à cet homme malhonnête.